

L'antenne de la Vallée de l'Isle

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne est géré par un syndicat mixte qui reçoit l'adhésion de communes ou communautés de communes.

Pour l'antenne de la Vallée de l'Isle, est adhérente la commune de Saint-Astier.

La domiciliation des élèves sur cette commune, permet de bénéficier du tarif adhérent.

Les cours sont dispensés sur deux lieux à Saint-Astier :

- La Fabrique - 2^{ème} étage (3 salles) et salle de la conciergerie au RDC - rue Amiral Courbet

- Studios de MAA
9 Avenue Clémenceau
Loft et Mezzanine

Antenne de la Vallée de l'Isle
Responsable : Patrick Puech
06 73 31 31 19
vallee-de-l-isle@crddordogne.com

La Fabrique - 2^{ème} étage
Rue Amiral Courbet
24110 Saint-Astier

Accueil Musique : 05 53 02 42 76
ecole.danse@saint-astier.fr

Facebook :
CRDD Vallée de l'Isle

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne
Musique & Théâtre

Siège administratif : 63 rue des libertés 24 650 CHANCELADE
05 53 45 60 50
crd@crddordogne.com



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE
MUSIQUE & THÉÂTRE

Septembre
2023

VALLÉE DE L'ISLE



Soutenu
par



Un apprentissage artistique pour tous

Vous souhaitez apprendre la musique, chanter, découvrir un instrument, jouer dans un orchestre ou dans un groupe de musique actuelle, ouvrez les portes du Conservatoire.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) est au service de l'enseignement musical pour tous sur l'ensemble du territoire de la Dordogne. Il accueille les élèves de l'âge de 5 ans à l'âge adulte.

L'enseignement est dispensé par des professeurs diplômés ou issus de parcours musicaux professionnels, sous des formes variées s'appuyant sur des pédagogies actuelles et innovantes.

Il a pour vocation de répondre aux attentes départementales en matière de sensibilisation, d'enseignement territorial et de diffusion musicale.

Pôle de référence en matière d'enseignement artistique, sa mission centrale est la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles. Dans le cadre de son label national, le CRDD prépare également aux formations professionnelles les étudiants qui en auront fait le choix, en intégrant le cycle d'études spécialisées.

Dans le cadre de son rayonnement, le Conservatoire tisse des partenariats avec les orchestres du territoire, la lecture publique, l'Éducation nationale et plus largement les différents lieux de diffusion culturels.

L'enseignement spécialisé Musique

Le CRDD assure également une formation pré-professionnelle.

Au terme des cursus spécialisés, l'établissement délivre des certificats et des diplômes qui attestent des compétences, des connaissances et de l'engagement de ceux qui les ont suivis.

Le cursus d'études musicales comprend la pratique d'un instrument, un cours de culture musicale et une pratique collective. Ces trois disciplines composent le cursus d'études spécialisées complet et permet aux élèves de s'orienter vers la professionnalisation.

L'antenne de la Vallée de l'Isle propose la pratique et l'étude des Musiques Actuelles Amplifiées.

Cette esthétique s'aborde par le jeu en groupe. Chaque musicien peut bénéficier dans le cadre d'un «cursus» d'un cours de technique instrumentale individualisé (guitare électrique, basse électrique, batterie, clavier, chant) ainsi que des modules de formations, des stages, ...

Le passage sur les scènes de musiques actuelles fait partie des plaisirs de cette formation.

Les disciplines enseignées

Les instruments

Chant lyrique et MAA
Violon
Saxophone
Guitare
Piano classique
Contrebasse jazz & classique

Basse électrique
Batterie
Guitare électrique
Clavier musiques actuelles
Piano voix musiques actuelles

Les pratiques collectives

Formation musicale
Ensemble de Jazz
Ensembles de Musiques Actuelles
Musique de chambre
Éveil



DEM Musiques Actuelles Amplifiées !

Le département des Musiques Actuelles Amplifiées met en place une deuxième promotion pour un III^{ème} cycle diplômant menant au Diplôme d'Études Musicales.

